



Laïcité

J'écrirai
ton nom

Notre République est laïque comme le proclame notre Constitution. Mais ce cadre juridique fait encore l'objet de malentendus et d'interprétations erronées. Certains s'interrogent même sur son niveau d'appropriation par notre jeunesse. Cet ouvrage a pris le parti de laisser la parole à des jeunes Euréliens sortis du système scolaire et en voie d'insertion, pour qu'ils définissent à travers un abécédaire aux mots pleins de couleurs, de vie et d'espoir, les contours de ce principe protecteur qui permet à chacun de vivre ses convictions sans fanatisme ni intolérance, et qui se nomme laïcité. Des contributions plurielles viennent également compléter cette riche et heureuse production de cette génération du 21^e siècle, en éclairant le contenu et les contours de cette notion fondamentale de notre pacte républicain.



Dans le judaïsme « depuis toujours, la loi de ton État est ta loi »

Loi d'être allergiques à la laïcité, on pourrait même dire que les juifs sont les inventeurs de la laïcité. Pour Yann Boissière, la laïcité n'est pas un concept abstrait auquel il pense à l'occasion. Non, le rabbin qui exerce au sein du Mouvement juif libéral de France, en a fait l'un des axes de sa réflexion et de son action : « Un système génial qui permet le vivre-ensemble ». C'est dans cet esprit qu'il a fondé l'association « Les Voix de la Paix » pour faire dialoguer des religieux de toute confession et des non religieux, avec la République dont le principe laïque est essentiel pour l'association.

■ Quelle définition donneriez-vous de la laïcité ?

Il s'agit d'un principe fait de deux valeurs et de deux modes opératoires. C'est d'abord l'égalité des citoyens quelles que soient leurs croyances. Un fait qui n'allait pas de soi du temps de l'hégémonie de l'Église catholique. C'est, ensuite, la liberté de conscience de chacun, la liberté de croire ou de ne pas croire. Ces valeurs s'expriment grâce à la séparation de l'Église et de l'État. Grâce aussi à la neutralité de l'État, à l'égard de l'une ou l'autre des croyances. Il est incompétent pour prendre des positions sur les questions transcendantales.

■ Comment le judaïsme vit-il avec la laïcité ?

Je dirais que le judaïsme a, dans ses fondements mêmes, une réelle appétence pour la laïcité. Dans la manière même du rapport qu'a le croyant avec Dieu. Dans le judaïsme, Dieu a un rapport laïque au monde. Il se retire du monde pour laisser la place aux hommes. Ce sanctuaire construit pour lui et dont il s'est retiré est en fait un espace laïque.

De manière concrète, on trouve dans le judaïsme la séparation entre le pouvoir sacerdotal et le pouvoir prophétique. C'est la distinction entre Moïse et Aaron et la demande de Jethro (père d'Aaron et beau-père de Moïse dans la Bible) d'organiser la séparation des pouvoirs temporel et spirituel.

« On n'est pas moins juif ou moins musulman quand on est citoyen d'un État laïque »

Dans l'histoire réelle, le judaïsme a depuis très longtemps comme principe « la loi de ton État est ta loi ». Les Juifs vivaient au milieu des Perses, des Chrétiens, disséminés partout, dans des pays dont les systèmes juridiques étaient différents de la loi

religieuse. Le fait de respecter la loi du pays dans lequel tu vis est fondamentalement inscrit dans le judaïsme.

Alors, même s'il y a eu des heures plus sombres, les Juifs de France seront toujours reconnaissants à la Révolution de 1789 de leur émancipation. Cent ans plus tard, la décision de Napoléon est passée comme une lettre à la poste : le judaïsme est soluble dans la République.

■ Cette cohabitation sereine avec la laïcité peut-elle servir de modèle à une religion plus récente comme l'islam ?

Oui, tout à fait. L'islam est aussi une religion qui repose sur l'éloge de la loi. L'islam peut s'installer dans les pas du judaïsme pour franchir toutes les étapes qui jalonnent ce chemin vers la laïcité. On n'est pas moins juif ou moins musulman quand on est citoyen d'un État laïque.

« Une culture laïciste qui a peur des religions, une attitude mortifère »

La laïcité est un système génial qui garantit un espace où le vivre-ensemble est possible. Là où il peut y avoir problème, c'est quand la laïcité est mal expliquée, quand il y a confusion entre espace public et pouvoirs publics, entre administrations et entreprises privées... On mélange tout, on crée une confusion. Et, à force d'avoir abandonné l'enseignement de cette laïcité, on finit par laisser croire qu'elle serait l'ennemie des religions. Alors qu'elle est la garantie du vivre-ensemble.

■ Comment faire pour apaiser les tensions qui émergent entre laïcité et religions ?

Il y a un cloisonnement trop fort entre l'éducation et l'enseignement des religions. Il faut renouer avec l'enseignement du fait religieux et des religions. J'ai fondé l'association « Les Voix de la Paix » qui fait de l'inter-religieux avec tout le monde, y compris ceux qui ne sont pas religieux. Nous allons dans les écoles, dans les prisons. Les jeunes, en particulier, sont avides de connaissances dans ce domaine religieux.



Yann Boissière
Rabbin au Mouvement juif libéral de France.